



REFERENTIEL DE COMPETENCES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

1. Intervention professionnelle en service social. Conduite de l'intervention sociale d'aide à la personne

- **Évaluer une situation** (recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation, clarifier les difficultés et les aspirations d'une personne, identifier les potentialités d'une personne, mesurer et gérer son implication personnelle, analyser une situation complexe)
- **Élaborer et mettre en œuvre un plan d'aide négocié** (utiliser des techniques relationnelles appropriées, proposer et formuler un plan d'aide sur la base d'objectifs contractualisés, mettre en œuvre des stratégies (environnement, ressources, contraintes, etc.), **utiliser les ressources des dispositifs sociaux**, évaluer l'action dans la durée, agir dans le respect des règles déontologiques, évaluer la notion de risques)
- **Apprécier les résultats de l'intervention** (définir des indicateurs de progression, évaluer ses méthodes pratiques et outils, partager les analyses avec la personne et les partenaires, construire une fin d'intervention)
- **Concevoir et mener des actions avec les groupes** (appliquer la méthodologie d'intervention sociale auprès des groupes, repérer une problématique commune à un groupe, mobiliser les personnes, développer l'aide mutuelle, définir le but et les objectifs de l'action, évaluer l'action)
- **Impulser et accompagner des actions collectives** (faire émerger les demandes d'une population, négocier les priorités d'action avec tous les partenaires pertinents et en formuler les objectifs, apporter un appui technique à l'action des groupes et populations mobilisées, évaluer les résultats de l'action et les effets du processus d'intervention)
- **Contribuer au développement de projets territoriaux** (repérer les données caractéristiques d'un territoire et contribuer à un diagnostic social d'un territoire, utiliser la méthodologie de gestion de projets, traduire les attentes des habitants en actions, comprendre les enjeux politiques et institutionnels)

2. Expertise sociale

- **Observer, analyser, exploiter les éléments qui caractérisent une situation individuelle, un territoire d'intervention ou des populations et anticiper leurs évolutions** (collecter des données, croiser des données qualitatives et quantitatives, mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique, formaliser et restituer les éléments recueillis, participer à l'élaboration d'un diagnostic, mettre en valeur les résultats d'un diagnostic, faire des propositions en fonction de son destinataire (cadre institutionnel))
- **Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques** (prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux, actualiser ses connaissances sur les évolutions des politiques sociales, capitaliser les expériences professionnelles collectives, prendre du recul sur les pratiques professionnelles et les conceptualiser, s'auto-évaluer, appliquer les méthodologies de recherche)
- **Développer et transférer ses connaissances professionnelles** (constituer des savoirs professionnels en vue de former des étudiants, transmettre des valeurs et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques)

3. Communication professionnelle dans le travail social

- **Elaborer, gérer et transmettre de l'information** (informer sur l'accès aux droits, établir une relation professionnelle, sélectionner des informations, traiter et conserver des informations, leur donner du sens pour une aide à la décision, construire et rédiger des analyses, argumenter des propositions, écrire la synthèse d'une situation, utiliser les nouvelles technologies)
- **Etablir une relation professionnelle** (se présenter et présenter son service, accueillir, favoriser l'expression, adapter son mode de communication au public ciblé et aux partenaires, utiliser les techniques de communication)

4. Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles

- **Développer des actions en partenariat et en réseau** (identifier les partenaires inter-institutionnels de son environnement et connaître leur culture, animer un réseau de professionnels, décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs, établir des relations avec l'ensemble des acteurs, valoriser son savoir-faire,
 - **Assumer une fonction de médiation** (utiliser les techniques de gestion des conflits, négocier avec les personnes, les institutions)
 - **S'inscrire dans un travail d'équipe** (coopérer avec d'autres professionnels de son service, solliciter leurs avis, leurs connaissances, leurs compétences, transmettre ses propres observations et analyses, confronter ses observations)
-